

L'an mil huit cent quatre vingt quatre
le vingt un Décembre, à midi, le conseil municipal s'est
réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
M. Cheruel, Maire. D'après la lettre de convocation
faite par écrit le 24 2^e dernier.

Étaient présents: M. M. Badaillac Ducher, Deluckoff,
Ballant, Beineir, Dercis Simon, Dercis Wartrol; de Lafont,
et Cheruel, Maire.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire puis dans le
sein du conseil M. Badaillac a été nommé lequel a
accepté.

Election de délégués sénatoriaux.

1^{er} tour. M. Cheruel - six voix - élu

id Dercis Simon 4 voix

id de Lafont 3 voix

id Badaillac 1 voix

id Rogus 2 voix

Il y a lieu de procéder à un deuxième tour pour
un deuxième délégué.

2^e tour Dercis Simon 5 voix élu

id de Lafont 3 voix

id Badaillac 1 voix.

Election d'un suppléant.

Le premier tour au terme des résultats;

le deuxième tour ne donne pas de résultats

au troisième tour M. Compot est nommé par
cinq voix.

Tout est réglé le jour, suivi et au us des et ont

signé. Les membres présents, excepté Deluchapt et
Dereix ont signé pour ne savoir faire et M. de
Lafont qui est parti sans signer. D. Bonin

Dabat J. Baudouin Simon Dereix

Thuriez
main

Luchet

Même séance.

M. C. Morel pris le conseil se propose le schéma
chargé de la révision des listes électorales.

1° un délégué pour les opérations préliminaires de la
révision, et deux délégués M. Dereix senior, ayant obtenu
la majorité a été élu, au deuxième tour :

Les deux délégués appelés uniquement à faire partie
de la commission, chargés de juger les réclamations.
Les noms Bencein Pierre et Baudouin Guillaume ont
été nommés.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus dits et
signé. Les membres présents, Deluchapt excepté pour ne
savoir faire. D. Bonin

Dabat J. Baudouin Simon Dereix

Thuriez
main

Luchet

Même séance.

M. C. Morel donne connaissance au conseil que
l'agitation relative au chemin de fer d'intérêt local
n'a donné lieu à aucune observation.

Le conseil après délibération, accepte à l'unanimité
le classe tel que le propose le conseil général.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus dits et
ont signé les membres présents excepté Deluchapt pour
ne savoir faire. D. Bonin

Dabat J. Baudouin Simon Dereix

Thuriez
main

Luchet